

## SANS-FRAIS.COM CACHE SA MARGE

Le site **SANS-FRAIS.COM**, exploité par la société **DIRECTORS BOOK Ltd** (Angleterre) se qualifie de « concept innovant permettant de profiter toute l'année de réductions incroyables sur vos produits préférés. » D'autres promesses sont énoncées : « Les produits sont à prix coûtant et les frais de livraison sont à notre charge. »

Dans l'offre publicitaire repérée par le **Réseau Anti-Arnaques**, un casque sans fil de marque **SONY** est proposé au prix d'un euro ! Belle affaire pensez-vous ?

En fait, le client appâté par cette offre doit souscrire un abonnement mensuel (29,90 €) ou trimestriel (75 €), ce qui permet au site marchand de reconstituer une marge confortable sur les produits commandés (en supposant que le prix coûtant soit réellement appliqué, ce qui reste à démontrer).

L'astuce marketing consiste donc bien à transférer le poids de la marge commerciale du prix de vente vers le prix d'une prestation de service (un abonnement payant).

Le consommateur, ébloui par l'annonce des prix bas, passera néanmoins à la caisse.



**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex ([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)).

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))